

Fonsorbes L'Humain d'Abord



Les brèves du Conseil Municipal du 16 décembre 2019

Préambule : Nous constatons un conseil municipal plus apaisé, la parole des élus de l'opposition est écoutée avec une majorité qui coupe peu la parole et sans propos déplacé. Est-ce le résultat des articles dans la presse qui ont relaté le départ de l'ensemble des élus de l'opposition, lors du dernier conseil.

Achat d'une balayeuse pour la voirie : nous demandons que le Muretain agglo soit sollicité pour aider au financement de cet achat.

Budget, décision modificative : Sont affectés 60 000 euros pour la location des préfabriqués abritant la cuisine et le réfectoire lors de la période des travaux de l'école du Trépadé. Ce montant est pris sur la ligne budgétaire des dépenses imprévues au titre de l'année 2019 qui était abondée de 687 000 euros. Il reste donc 627 000 euros.

Mouvement de personnel : Nous relevons que 8 postes de titulaires ont été supprimés des effectifs. De plus, des évolutions de grades sont constatées uniquement chez le personnel d'encadrement. Parmi les agents de base, certains ont leur carrière bloquée depuis plus de 10 ans. Madame la maire nous indique qu'ils ne rentrent pas dans les critères définis pour prétendre à un avancement, ils ne sont pas méritants. Nous ne partageons pas cette réponse.

Termes et mères : deux périmètres de lutte contre ses parasites sont

définis suite à la constatation de deux maisons infestées. Mr Lalanne demande que les prestataires qui devront contrôler les immeubles soit labellisés par la mairie afin d'éviter des démarchages intempestifs. Nous proposons un tarif négocié et une éventuelle aide de la commune pour réaliser ces diagnostics.

Muretain agglo : Comme nous l'avions annoncé, pas de dotation de solidarité. Pour mémoire, lors du vote du budget, le président promet un versement de cette dotation ultérieurement avec un montant estimé d'au moins 1,5 millions d'euros pour les 26 communes mais sans que cela soit mis au budget. Les conseillers communautaires dont ceux de la majorité de Fonsorbes se sont satisfaits de cette promesse et ont voté le budget communautaire. Aujourd'hui, pas de dotation de solidarité pour 2019, les fonds sont utilisés ailleurs mais nous n'avons pas pu savoir où.

Pour dénoncer ces pratiques et avoir été les seuls, nous avons été accusés de tous les maux, menacés de poursuites pénales. Aujourd'hui les faits nous donnent encore raison et nous confortent dans nos analyses et maîtrise des dossiers.

Muretain agglo encore : nettoyage des abords des containers pour les apports volontaires des déchets. Cette compétence du Muretain agglo était effectuée par la commune à titre gracieux. Un dédommagement va être effectif, de l'ordre de 16 000 euros par an. Mais il n'est pas tenu compte de l'évolution des salaires. La majorité n'a pas pu nous dire combien cet entretien coûte actuellement à la commune. Nous avons pour réponse « avant on avait rien, c'est toujours mieux.. » Certes, mais ne pas savoir si cette somme correspond aux dépenses engagés relève à minima d'un manque de rigueur.

De bonnes fêtes

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : <http://fonsorbes.afdgot.fr> ou par mail : fonsorbeshd@gmail.com

Instagram: https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord/?hl=fr

Facebook: <https://www.facebook.com/fonsorbes.lhumaindabord>